

Règlement jeu-concours

L'organisateur,

Clermont Commerce, est une association de type loi 1901, dont le siège social se situe au 148 Boulevard Lavoisier à Clermont-Ferrand. Numéro de siret : 44820645800011.

Le jeu-concours,

Intitulé, Clermont Commerce fête ses 20 ans,

A pour objet de distribuer des tickets à gratter sur les marchés de Clermont-Ferrand, Chamalières, Le Cendre, Gerzat et Aubière. Répartis de la façon suivante : 800 tickets à Chamalières, Le Cendre et Gerzat, 1 000 tickets à Aubière et 5 000 à Clermont-Ferrand. Les lots seront à dépenser chez les commerçants partenaires de l'événement, dont la liste est disponible sur clermontcommerce.fr

Durée : du 29 septembre 2022 au 15 octobre 2022

Type de jeu-concours : hors-ligne

Les participants,

Sont autorisés à participer, toutes personnes présentes sur les marchés des communes, majeurs uniquement

Les modalités de participation,

Les tickets à gratter seront distribués lors des marchés. Il suffira de gratter le ticket pour découvrir si le ticket est gagnant ou perdant.

Les lots mis en jeu,

420 chèques cadeaux d'une valeur de 10€ à dépenser dans les communes de Clermont-Ferrand, Aubière, Le Cendre, Gerzat et Chamalières. Répartis de la façon suivante : 40 tickets gagnants sur les marchés du Cendre, Chamalières, Gerzat, 50 tickets gagnants distribués sur Aubière, et 250 tickets gagnants sur Clermont-Ferrand.

La remise des lots,

Le ticket à gratter gagnant servira de chèque cadeau, à donner aux commerçants partenaires pour bénéficier du lot.

Règlement disponible sur clermontcommerce.fr

Se référer au CGV du chèque cadeau.